



Caractéristiques du prêt PHP Prêt Habitat Privé

Durée du prêt	15 ans : copropriétés en difficulté	5 à 40 ans : construction et acquisition	50 ans : partie foncière en construction neuve
	Durée ajustable possible : durée flexible de plus ou moins 5 ans		
Taux	Dans le cadre d'un conventionnement Anah, deux niveaux de taux selon le plafond de loyer choisi par le bailleur :		
	<ul style="list-style-type: none">▶ au taux du PLAI : loyer-plafond renseigné dans la convention Anah au niveau du loyer-plafond PLAI▶ au taux du PLUS ou inflation + marge (établie selon cotation) dans tous les autres cas. Dans le cadre d'une intervention dans une copropriété en difficulté : <ul style="list-style-type: none">▶ livret A + 60 pb▶ Inflation + marge (établie selon cotation)		
Préfinancement	<ul style="list-style-type: none">▶ 3 à 24 mois dans le cadre d'un conventionnement Anah▶ 3 à 36 mois dans le cadre d'une intervention dans une copropriété en difficulté		
Amortissement	Echéance prioritaire	Capital prioritaire	
Taux de progression de l'échéance	De -3% à 0,5%	-	
Révisabilité	Simple révisabilité, double révisabilité et double révisabilité limitée	Simple révisabilité	
Différé d'amortissement	<ul style="list-style-type: none">▶ 24 mois maximum dans le cadre d'un conventionnement Anah▶ 60 mois maximum dans le cadre d'une intervention dans une copropriété en difficulté		
Mobilisation des fonds	Durant la phase de préfinancement ou au plus tard deux mois avant la première échéance		
Périodicité des échéances	Annuelle, semestrielle ou trimestrielle		
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle		